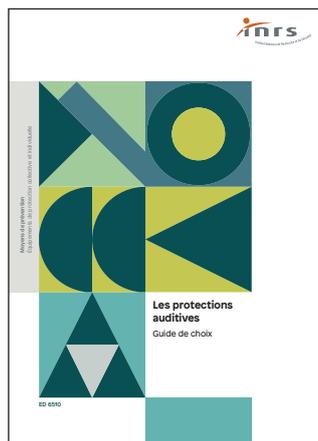


Brochures, dépliants, affiches, documents et outils en ligne...



Les protections auditives Guide de choix

Lorsque les mesures de prévention collective ne suffisent pas pour préserver la santé et la sécurité des salariés exposés au bruit, le port de protecteurs individuels contre le bruit (PICB) représente une mesure complémentaire. Il existe aujourd'hui une grande diversité de protecteurs qui peut rendre difficile le choix de PICB adaptés aux situations de travail et aux travailleurs. Ce guide présente les différents types de PICB, les critères de choix à prendre en compte, le cadre réglementaire ainsi que les actions à réaliser tout au long du cycle de vie du PICB.

Réf. ED 6510, 32 p.



Outil d'évaluation du confort des bouchons d'oreilles

Cet outil de sensibilisation au risque bruit a pour objectifs :

- de sensibiliser les salariés au risque bruit et à l'importance du choix d'une protection appropriée,
 - d'aider les acteurs en prévention (ergonomes, responsables HSE, médecins du travail...) dans ce choix.
- L'implication des salariés dans la sélection de leurs protections auditives permet une sélection de protections plus adaptées, ainsi qu'une meilleure acceptation de celles-ci. Cet outil s'appuie sur le recueil du ressenti des salariés vis-à-vis du confort (physique, acoustique, fon-

ctionnel et psychologique) des protections auditives de type bouchons d'oreilles. Il permet de comparer différents modèles de bouchons d'oreilles afin d'identifier, après une période de port, le(s) plus adapté(s). Il peut également permettre d'évaluer le confort d'un unique modèle afin, par exemple, de vérifier si celui-ci est adapté à tous les corps de métier de l'entreprise.

Un questionnaire Excel est accompagné d'un outil Excel destiné à préparer la campagne de test et à fournir une analyse descriptive des réponses collectées. Les notices d'utilisation sont incluses dans chacun des fichiers Excel.

Les salariés doivent répondre hebdomadairement et transmettre le fichier de réponses à la personne supervisant les tests. La durée des tests dépend alors du nombre de modèles à tester (recommandation INRS : 1 modèle = 1 semaine).

Outil 124 à télécharger:

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil124>

Amiante. Opérations en terrain amiantifère

Points de vigilance en prévention

Ce document est destiné à sensibiliser les professionnels intervenant sur des terrains naturellement amiantifères aux risques liés à l'inhalation de fibres d'amiante.

Réf. ED 6517, 16 p.





DÉVERSEMENT ACCIDENTEL D'UN PRODUIT contenant des AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGÈNES



CONDUITE À TENIR EN LABORATOIRE

1 PRENDRE EN CHARGE LA PERSONNE EXPOSÉE AUX AGENTS BIOLOGIQUES TRANSMISSIBLES :

par voie cutanéomuqueuse

→ Suivre la conduite à tenir en cas d'AES (accident exposant au sang).



par voie respiratoire

→ Évacuer la salle technique.



- Prévenir le responsable sécurité du laboratoire.
- Retirer les vêtements souillés et les mettre dans un sac hermétique.
- Consulter un médecin pour une éventuelle prise en charge médicale.

2 PROTÉGER L'INTERVENANT

Interdire l'accès de la salle et privilégier l'intervention d'une seule personne.

Si l'agent biologique pathogène est transmissible par voie respiratoire : avant d'intervenir, attendre que la ventilation ait renouvelé 5 volumes d'air de la salle afin de limiter l'exposition aux aérosols (soit 15 minutes avec une ventilation ayant un débit de 20 volumes par heure).

Revêtir des EPI (équipements de protection individuelle) : gants, blouse, lunettes de sécurité, complétés selon l'évaluation des risques par un appareil de protection respiratoire.

3 GÉRER LE DÉVERSEMENT

→ Ramasser les débris à l'aide d'une pince ou d'une raclette et d'une pelle puis les éliminer dans un conteneur pour Dasri (déchets d'activités de soins à risques infectieux) résistant aux perforations.

→ Effectuer les opérations suivantes de façon centripète (en progressant de l'extérieur vers l'intérieur) :

- éliminer le liquide déversé à l'aide de papier absorbant,
- nettoyer à l'aide d'une lingette imbibée d'un tensioactif,
- désinfecter à l'aide d'une lingette imbibée d'un produit normé actif sur l'agent biologique pathogène.

→ Éliminer les papiers absorbants souillés, matériels, etc, dans un conteneur pour Dasri.

→ Nettoyer et désinfecter le matériel réutilisable (pince, pelle, raclette...) et tous les équipements ayant été en contact avec le déversement.

→ Retirer les EPI et les éliminer dans un conteneur pour Dasri.

→ Se laver les mains avec de l'eau et du savon.

4 TRACER L'INCIDENT



RESPONSABLE SÉCURITÉ DU LABORATOIRE

Tél. :

MÉDECIN

Tél. :

Conduite à tenir en laboratoire, en cas de déversement accidentel d'un produit contenant des agents biologiques pathogènes

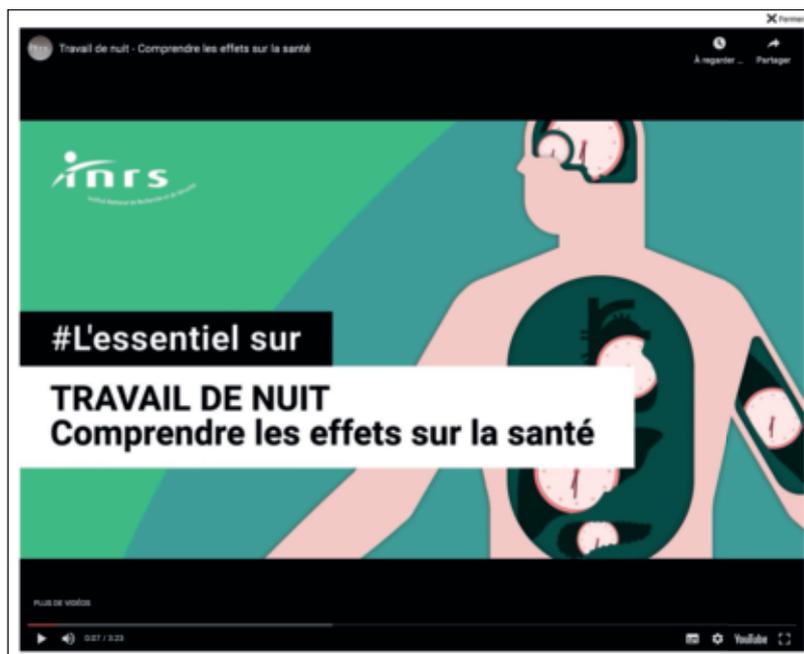
Affiche illustrant le thème « Laboratoires d'analyse de biologie médicale ». Disponible sous la référence AA 899 (30 x 40 cm).

Vêtements de protection contre les risques infectieux Aide au choix sur la base des caractéristiques normalisées

Cette fiche pratique de sécurité s'adresse aux personnes en charge du choix des vêtements de protection contre les agents infectieux. Elle donne les informations synthétiques pour la compréhension des caractéristiques essentielles de ces vêtements.

Réf. ED 143, 6 p. (mise à jour)





Vidéo : Travail de nuit - Comprendre les effets sur la santé

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=Anim-387>

Le travail de nuit, entre 21h et 6h, concerne près de 20 % de salariés et est présent dans de nombreux secteurs d'activité. Cette organisation du travail a des impacts sur la santé et la sécurité.

En effet, les expositions irrégulières à la lumière désynchronisent l'horloge biologique principale et perturbent les rythmes biologiques, notamment le rythme dit circadien.

En plus de provoquer un dérèglement du rythme biologique, le travail de nuit entraîne une dette de sommeil.

Le travail de nuit engendre de la fatigue, des troubles de la vigilance et du sommeil pouvant être à l'origine d'accidents, des conséquences sur l'humeur, la santé psychique (stress, agressivité...) mais agit aussi sur la santé physique : troubles métaboliques, obésité, troubles digestifs, diabète, cancer, maladies coronariennes, hypertension artérielle...

Réf. Anim-387, 03min22s.



Dossier web : Postures sédentaires

<https://www.inrs.fr/risques/postures-sedentaires/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Dans de nombreux secteurs d'activité, le tertiaire notamment, la posture assise est une posture de travail couramment rencontrée. Elle est même souvent décrite comme la posture de travail idéale. Toutefois, cette posture, dès lors qu'elle est maintenue dans le temps et associée à une très faible dépense énergétique, peut avoir des conséquences délétères sur la santé. Souvent méconnus, les risques associés au maintien dans le temps de cette posture, dite sédentaire, représentent pourtant un réel enjeu de santé au travail.